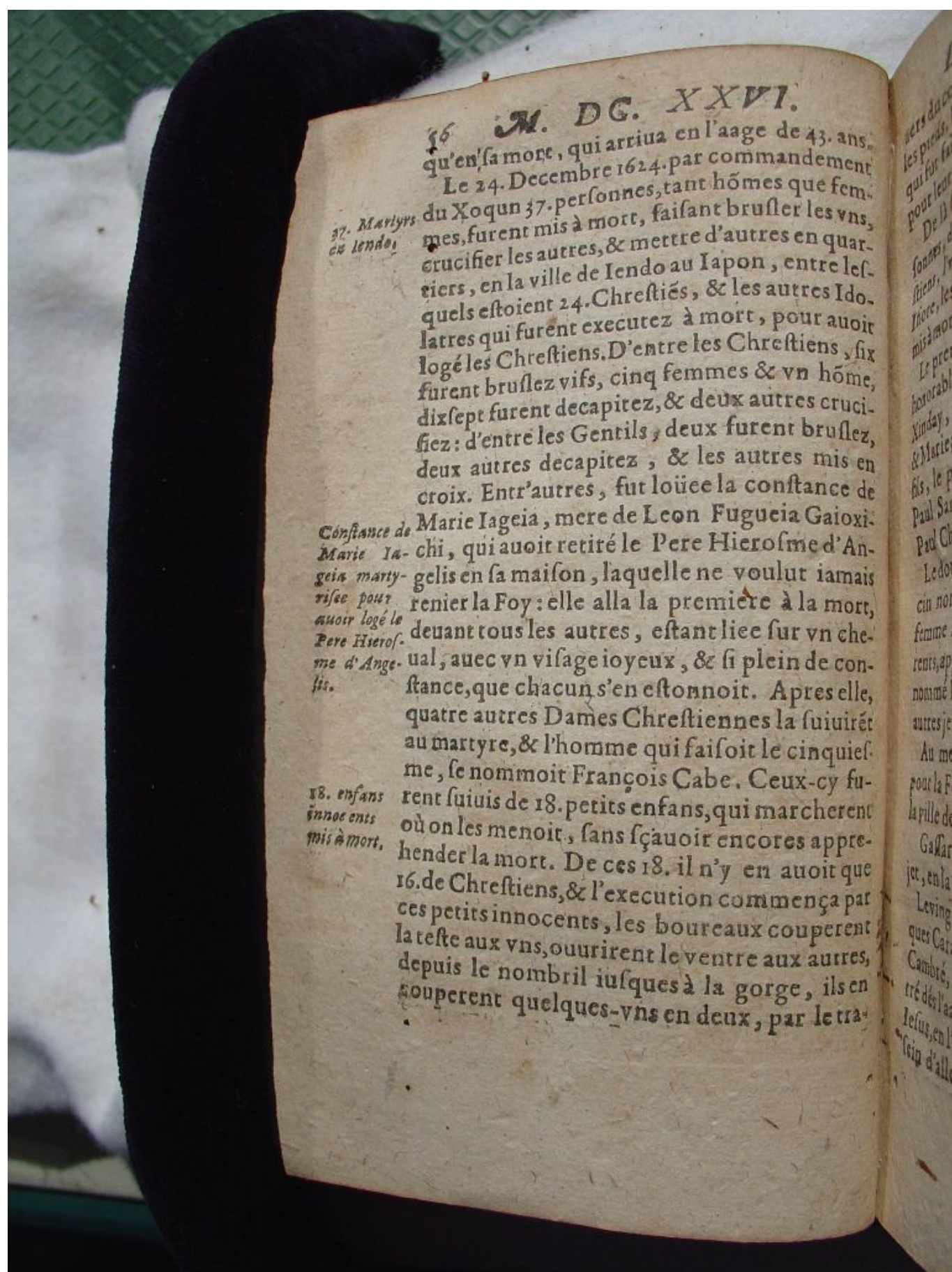
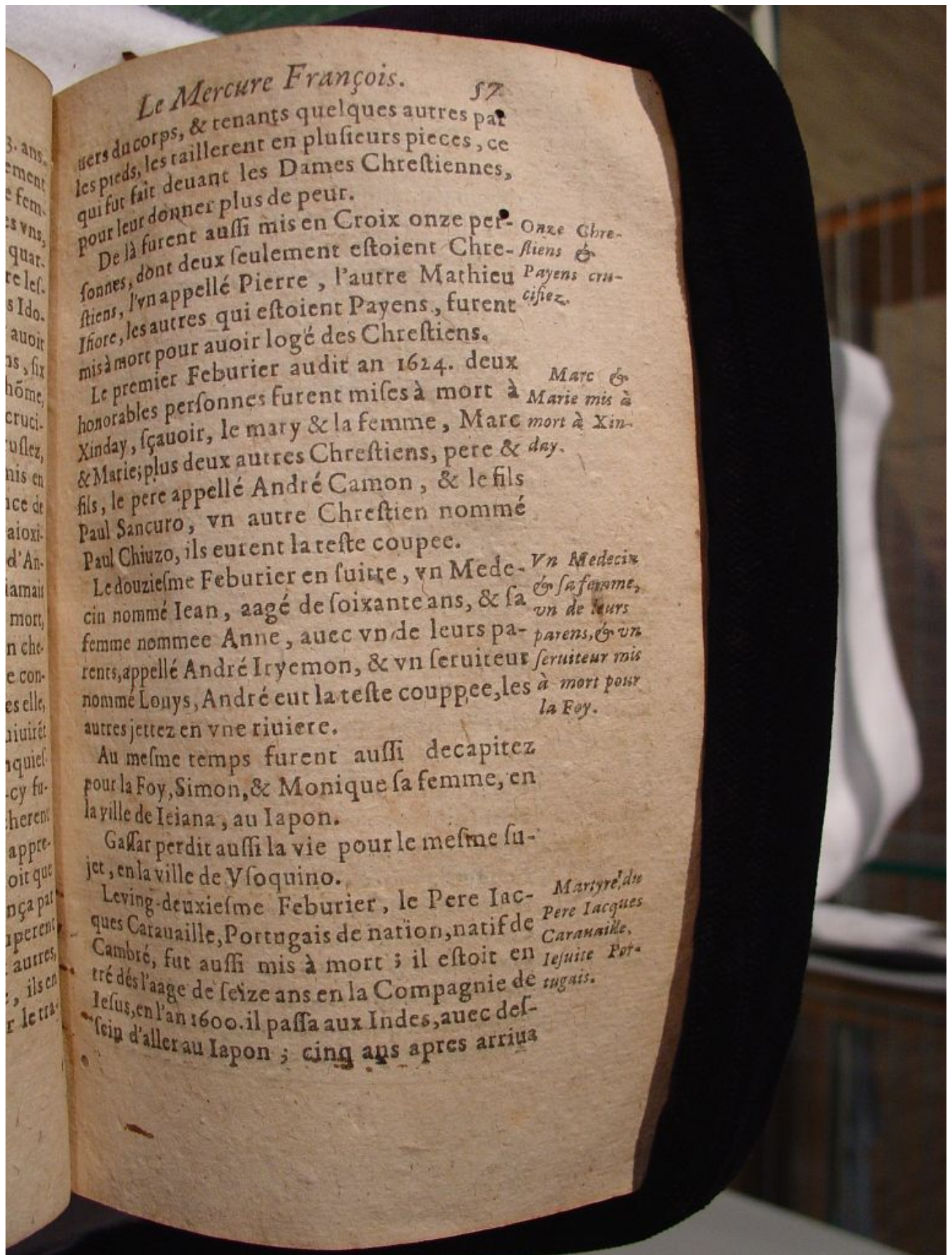


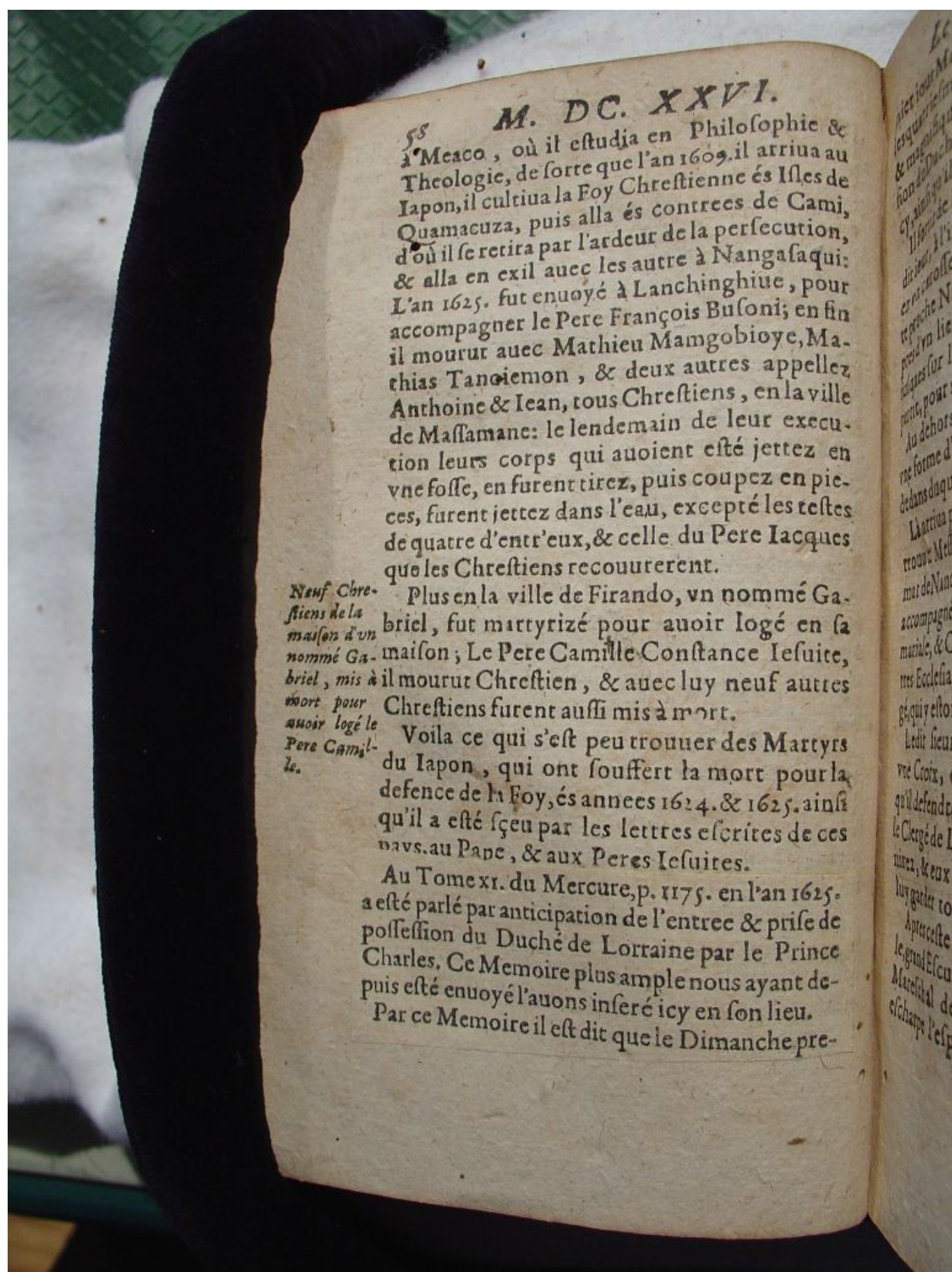
1626_056.jpg



1626_057.jpg



1626_058.jpg



*Neuf Chre-
stiens de la
maison d'un
nommé Ga-
briel, mis à
mort pour
avoir logé le
Pere Camil-
le.*

M. DC. XXVI.
58
à Meaco, où il estudia en Philosophie & Theologie, de sorte que l'an 1609. il arriva au Japon, il cultiva la Foy Chrestienne és Isles de Quamacuza, puis alla és contrees de Cami, d'où il se retira par l'ardeur de la persecution, & alla en exil avec les autres à Nangasacki. L'an 1625. fut enuoyé à Lanchinghiue, pour accompagner le Pere François Busoni; en fin il mourut avec Mathieu Mamgobiye, Mathias Tanciemon, & deux autres appelez Anthoine & Iean, tous Chrestiens, en la ville de Massamane: le lendemain de leur execution leurs corps qui auoient esté jettez en vne fosse, en furent tirez, puis coupez en pieces, furent jettez dans l'eau, excepté les testes de quatre d'entr'eux, & celle du Pere Jacques que les Chrestiens recouurerent.

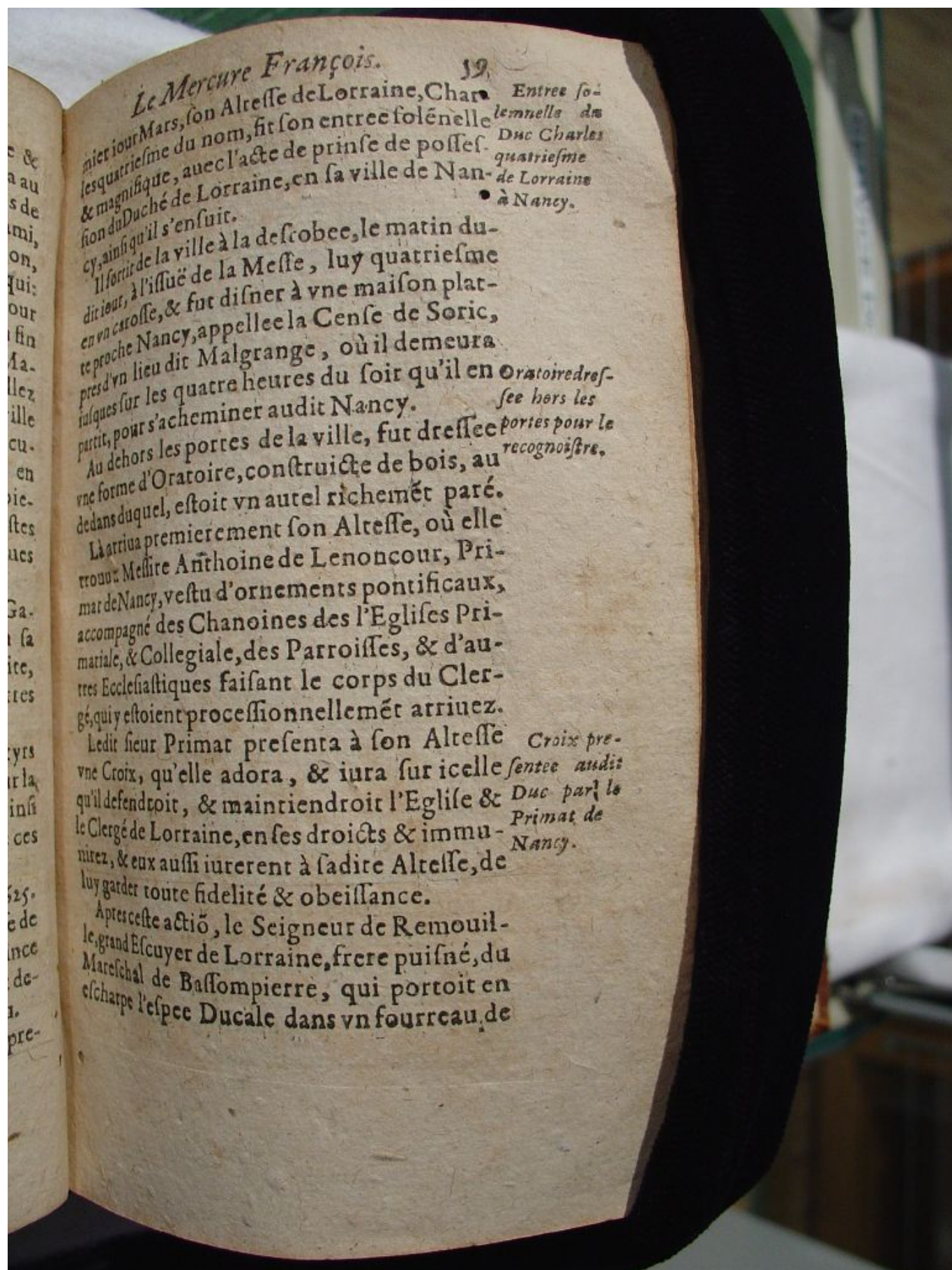
Plus en la ville de Firando, vn nommé Gabriel, fut martyrizé pour auoir logé en sa maison; Le Pere Camille Constance Iesuite, il mourut Chrestien, & avec luy neuf autres Chrestiens furent aussi mis à mort.

Voila ce qui s'est peu trouuer des Martyrs du Japon, qui ont souffert la mort pour la defence de la Foy, és années 1624. & 1625. ainsi qu'il a esté sçeu par les lettres escriptes de ces nays. au Pape, & aux Peres Iesuites.

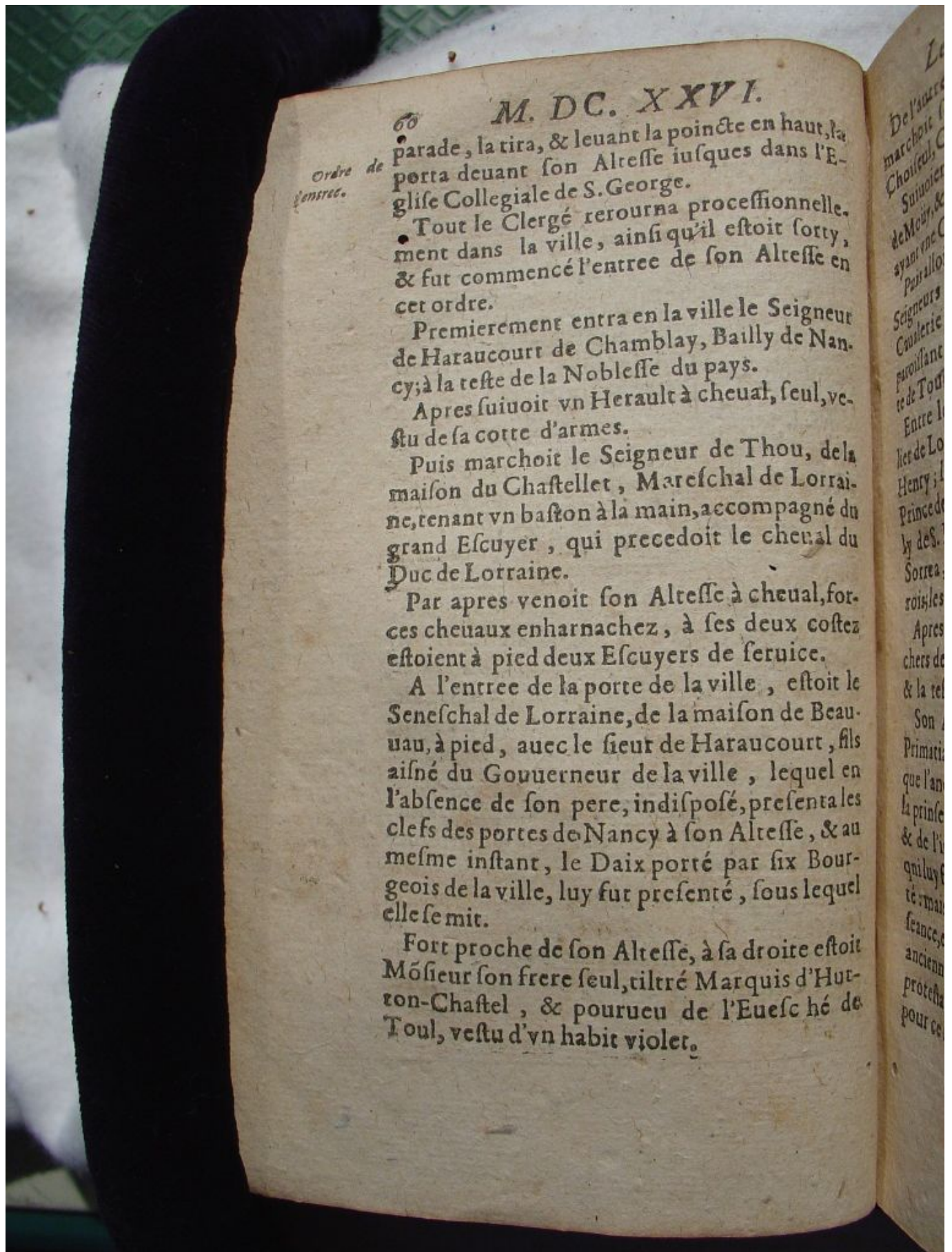
Au Tome xi. du Mercure, p. 1175. en l'an 1625. a esté parlé par anticipation de l'entree & prise de possession du Duché de Lorraine par le Prince Charles. Ce Memoire plus ample nous ayant depuis esté enuoyé l'auons inseré icy en son lieu.

Par ce Memoire il est dit que le Dimanche pre-

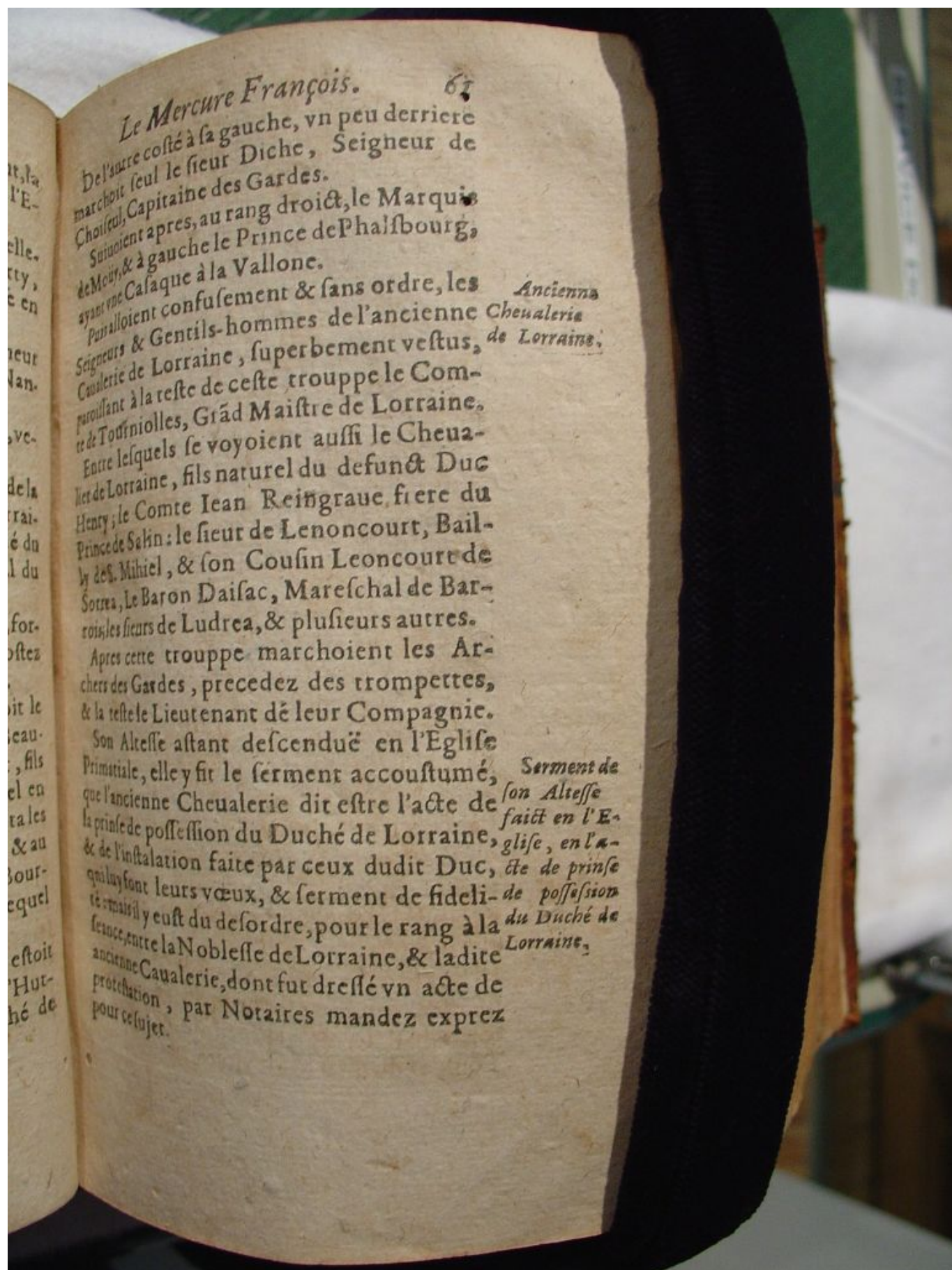
1626_059.jpg



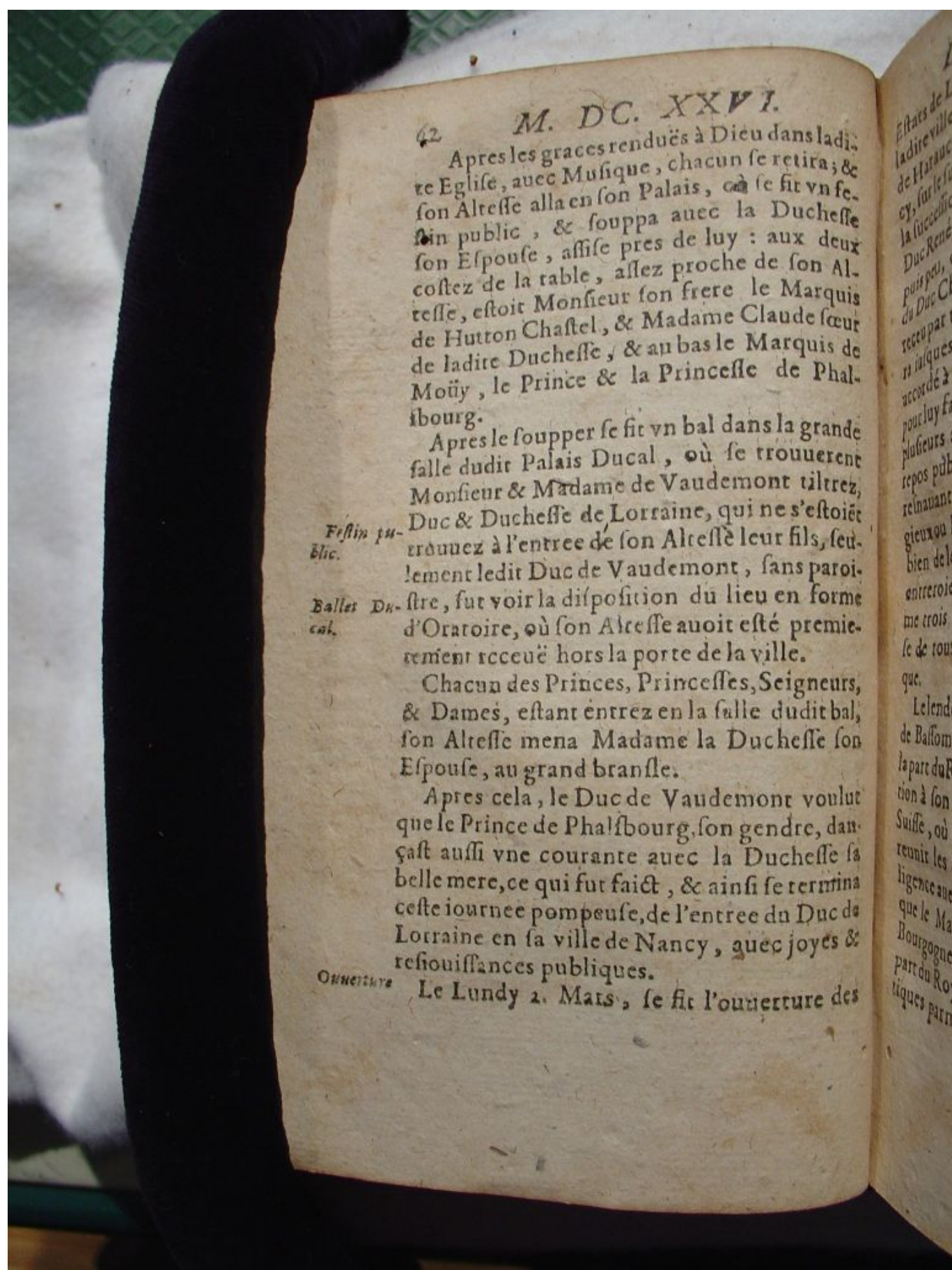
1626_060.jpg



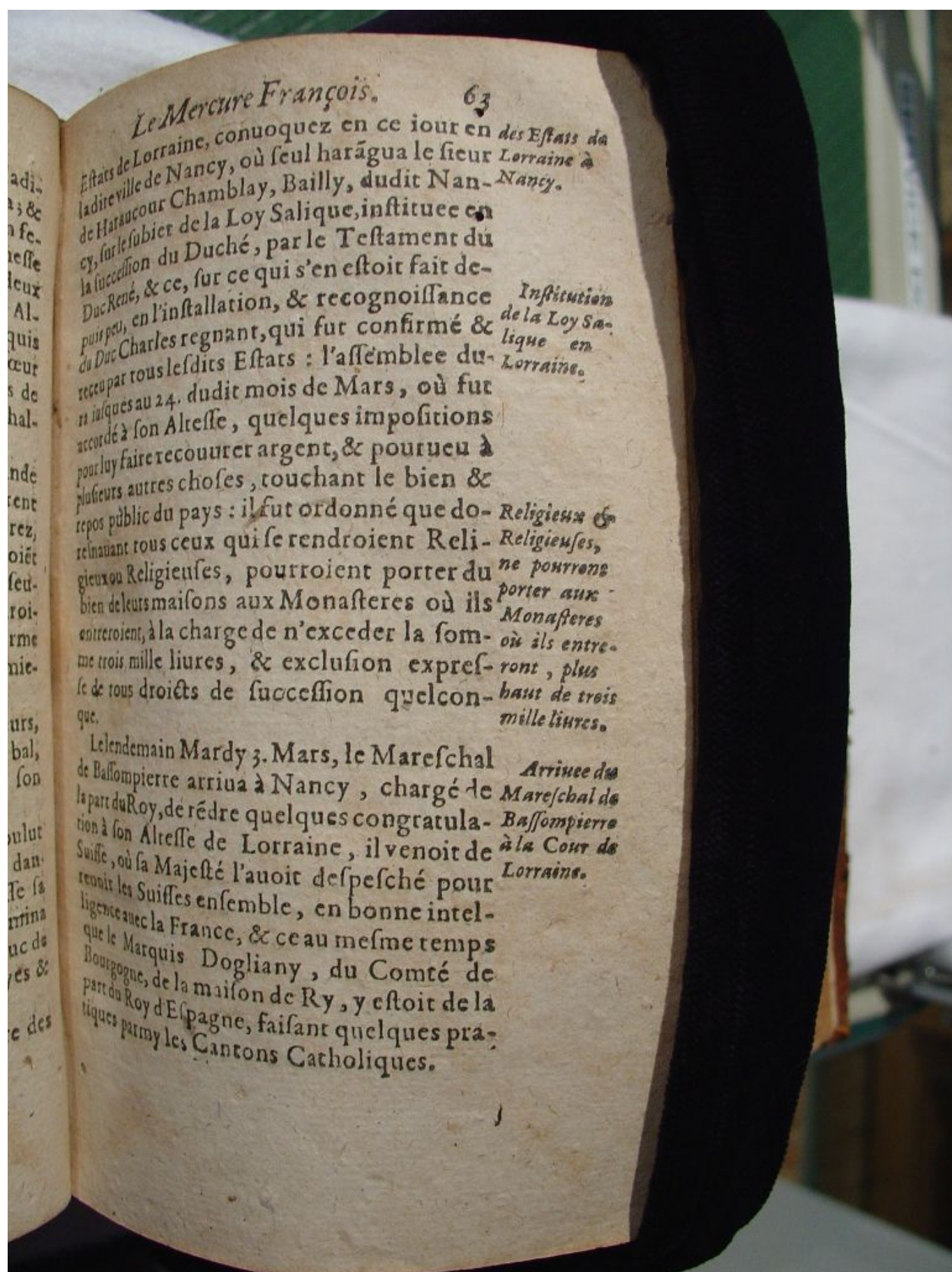
1626_061.jpg



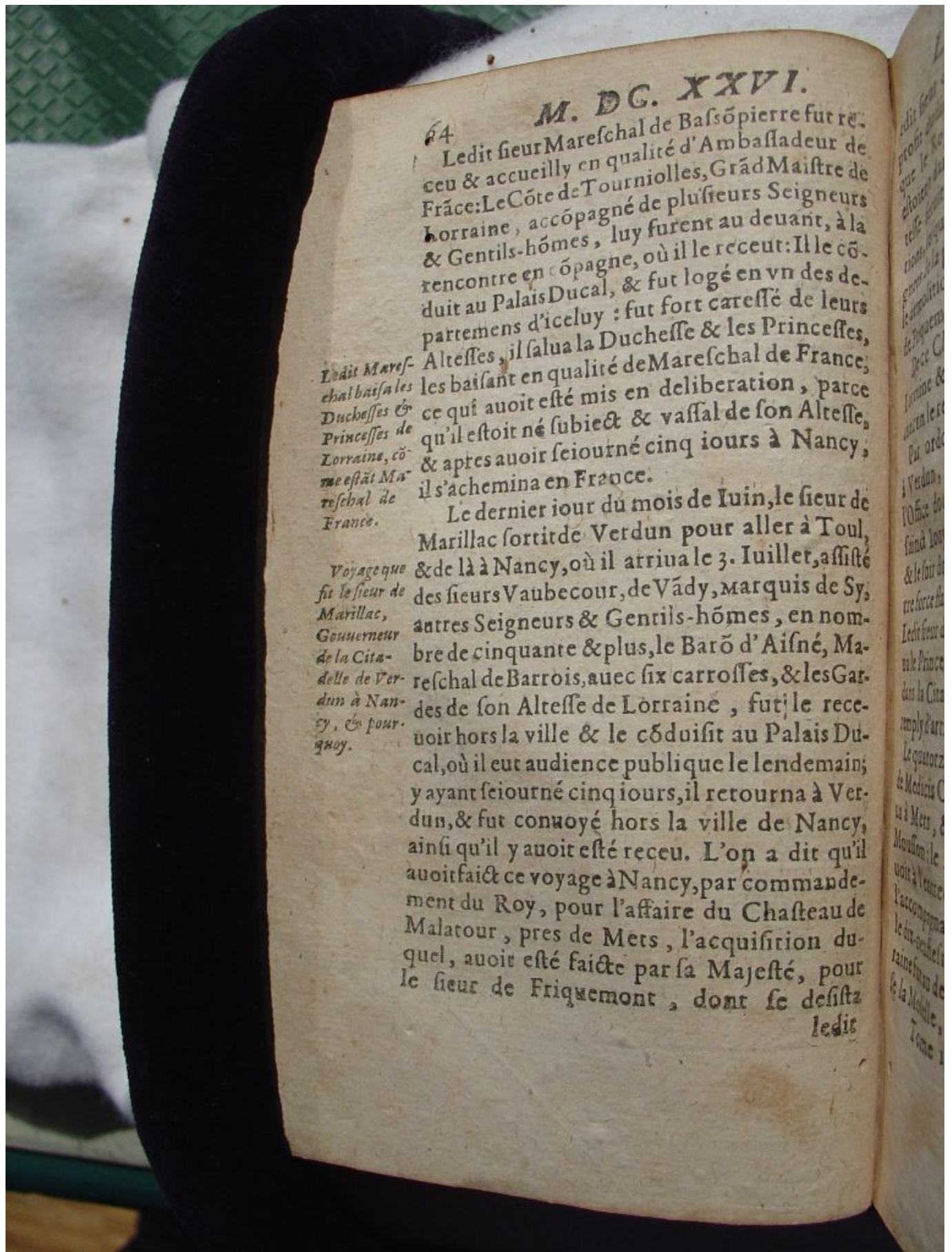
1626_062.jpg



1626_063.jpg



1626_064.jpg



64 M. DC. XXVI.

Ledit fleur Mareschal de Basopierre fut reçu & accueilly en qualité d'Ambassadeur de France: Le Côte de Tourniolles, Grâd Maistre de Lorraine, accôpagné de plusieurs Seigneurs & Gentils-hômes, luy furent au deuant, à la rencontre en côpaigne, où il le receut: Il le cōduisit au Palais Ducal, & fut logé en vn des appartemens d'iceluy: fut fort caressé de leurs Alteſſes, il salua la Duchesse & les Princeſſes, les baiſant en qualité de Mareschal de France; ce qui auoit esté mis en deliberation, parce qu'il estoit né subiect & vassal de son Alteſſe, & apres auoir ſeiourné cinq iours à Nancy, il s'achemina en France.

*Voyage que
fit le fleur de
Marillac,
Gouuerneur
de la Cita-
delle de Ver-
dun à Nan-
cy, & pour
quoy.*

Le dernier iour du mois de Iuin, le fleur de Marillac sortit de Verdun pour aller à Toul, & de là à Nancy, où il arriva le 3. Iuillet, assisté des fleurs Vaubecour, de Vady, marquis de Sy, autres Seigneurs & Gentils-hômes, en nombre de cinquante & plus, le Barō d'Aisné, Mareschal de Barrois, avec six carrosses, & les Gardes de son Alteſſe de Lorraine, fut le recevoir hors la ville & le cōduisit au Palais Ducal, où il eut audience publique le lendemain; y ayant ſeiourné cinq iours, il retourna à Verdun, & fut conuoyé hors la ville de Nancy, ainsi qu'il y auoit esté receu. L'on a dit qu'il auoit fait ce voyage à Nancy, par commandement du Roy, pour l'affaire du Chasteau de Malatour, pres de Mets, l'acquisition duquel, auoit esté faite par sa Majesté, pour le fleur de Friquemont, dont se desistz
ledit

1626_065.jpg

Le Mercure François.

69

ledit sieur de Marillac au nom du Roy, au profit dudit de Friquemont. Il fut accordé que le Roy retireroit les garnisons qui estoient dans ce Chasteau, & que son Altesse feroit démolir & razer les fortifications, lesquelles seroient marquées & designées de la part de sa Majesté: & que de telle demolition son Altesse indemniferoit ledit de Friquemont.

De ce Chasteau de Malatour, le Duc de Lorraine & l'Euesque de Mets pretendent chacun le relief.

Par ordonnance dudit sieur de Marillac à Verdun, a esté festee par la ville, & fait l'Office double par les Eglises de la feste de saint Louys, le vingt-cinquiésme d'Aoust, & le soir dudit iour on fit des feus de ioye, outre force flambeaux que lon mit aux fenestres. Ledit sieur de Marillac fit vn festin, où se trouua le Prince François, Euesque de Verdun: Et dans la Citadelle fut fait aussi vn feu de ioye remply d'artifices.

Fait solenniser & festin le iour de S Louys.

Le quatorziésme d'Aoust le Prince Laurens de Medicis Oncle du Duc de Florence, arriva à Mets, & le dix-huictiésme au Pont à Mousson: le Marquis de Mouy le fut recevoir à l'entree des terres de son Altesse, & l'accompagna iusques à Nancy, où il arriva le dix-neufiésme Aoust: sadite Altesse de Lorraine fut au deuant iusques au lieu où lon passe la Moselle, & deslors il luy ceda le dessus.

Le Prince Laurens de Medicis passe à Nancy pour aller en Allemagne.

Tome 13. part. 1.

Image issue du site mercurefrancois.ehess.fr - Cliché (c) Cécile Soudan